

# Classes à horaires aménagés

## Musique et Danse

### Informations – Inscriptions

*Année scolaire 2021 - 2022*

22 rue Lallemand  
34000 MONTPELLIER  
Tel : 04 67 66 88 40  
conservatoire@montpellier3m.fr  
[conservatoire.montpellier3m.fr](http://conservatoire.montpellier3m.fr)



- Qu'est-ce que le C.R.R. ? 3
- Comment concilier, dans les meilleures conditions possibles, études artistiques et scolaires 4
- Etablissements d'enseignements selon des niveaux 5
- Inscription 6
- Modalités de concours 7
- Correspondance niveau scolaire / niveau musical 8
- Correspondance niveau scolaire / niveau danse 8
- Organisation de l'enseignement 9
- Annuaire des Établissements 10

**Le Conservatoire de Montpellier Méditerranée Métropole** a été classé en 2007 Conservatoire à Rayonnement Régional (C.R.R.) au sein du réseau national des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique par le Ministère de la Culture et de la Communication et obtenu le renouvellement de son classement en octobre 2015.

A ce titre, ses missions sont d'offrir un enseignement d'excellence accessible à tous, sur l'ensemble du territoire, en lien avec les écoles de proximité, avec l'Education Nationale, avec les structures de diffusion, participer par ce biais à la construction de la personnalité de l'enfant, à son développement et à son épanouissement personnel. Le CRR accompagne les pratiques amateurs tout en repérant et formant les artistes professionnels de demain en les accompagnant jusqu'aux portes de l'enseignement supérieur et des métiers des spectacles vivants. Il propose des formations d'excellence à des étudiants en voie de professionnalisation avec les CPES (affilié enseignement supérieur), et élargit l'aire de rayonnement pour ces formations qui constituent la base d'un enseignement supérieur en partenariat avec l'Université Paul Valéry.

## **Comment concilier, dans les meilleures conditions possibles, le parcours artistique et scolaire ?**

- Le Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier Méditerranée Métropole propose aux élèves musiciens et danseurs un enseignement spécifique grâce aux classes à « horaires aménagés » en partenariat avec les Écoles primaires Charles Daviler, Gambetta et Auguste Comte, les Collèges Clémence Royer et Jeu de Mail et le Lycée Clémenceau.
- L'enseignement musical s'adresse aux élèves du CE1 à la Terminale.
- L'enseignement de la danse (classique ou contemporaine) concerne les élèves de la 6ème à la Terminale.
- Les élèves doivent posséder des aptitudes artistiques, une rapidité d'assimilation et une bonne organisation de travail.
- Le régime scolaire habituel des élèves est l'externat ou la demi-pension. Il existe pour les élèves de la seconde à la terminale, une possibilité d'internat.
- Les études au CRR sont gratuites pour les élèves inscrits en cursus horaires aménagés. Seuls des droits de location peuvent être perçus si un instrument est prêté par le Conservatoire.
- Tout en suivant, du CE1 à la 3ème, une scolarité identique à celle des autres écoles et collèges, et de la 2<sup>nde</sup> à la Terminale, une préparation au Bac S2TMD\*, l'élève reçoit une formation artistique complète, pratique un instrument ou la danse, et peut obtenir en fin de cursus un diplôme à valeur nationale. A partir du moment où l'enfant est admis en classe à horaires aménagés, la dérogation de secteur scolaire est accordée de droit.

\* Science et Technique du Théâtre, de la Musique et de la Danse

## Année scolaire 2021-2022

## CLASSES A HORAIRES AMENAGES

Aménagement horaire des études musicales (CE1 à Terminale)  
ou chorégraphiques (6<sup>e</sup> à Terminale) avec l'enseignement général.

Enseignement général	Etablissements Scolaires		Disciplines artistiques proposées		
			INSTRUMENT	VOIX	DANSE
Du CE1 Au CM2	<b>Ecole Auguste COMTE</b> 2, rue Émile Zola 34000 Montpellier Tel : 04.67.92.35.52  ce.0340483r@ac-montpellier.fr	CE1		x	
		CE2		x	
		CM1	x		
		CM2	x		
Du CE1 Au CM2	<b>Ecole GAMBETTA</b> Rue des soldats 34000 Montpellier Tel : 04.67.92.35.53  ce.0340489x@ac-montpellier.fr	CE1		x	
		CE2		x	
		CM1	x		
		CM2	x		
Du CE1 Au CE2	<b>Ecole Charles DAVILER</b> 5, rue du Colonel Marchand 34000 Montpellier Tel : 04.67.63.52.50  ce.0340471C@ac-montpellier.fr	CE1	x		
		CE2	x		
De la 6 <sup>e</sup> A la 3 <sup>e</sup>	<b>Collège Clémence ROYER</b> 17, Bd Pasteur 34000 Montpellier Tel : 04.67.79 61 87 Fax : 04.67.79 94 28  ce.0340048t@ac-montpellier.fr	6 <sup>e</sup>	x		
		5 <sup>e</sup>	x		
		4 <sup>e</sup>	x		
		3 <sup>e</sup>	x		
De la 6 <sup>e</sup> A la 4 <sup>e</sup>	<b>Collège JEU DE MAIL</b> 3-5 Avenue Emile Bertin-Sans 34090 Montpellier Tel : 04.67.52.11.50 Fax : 04.67.52.30.82  ce.0340998a@ac-montpellier.fr	6 <sup>e</sup>			x
		5 <sup>e</sup>			x
		4 <sup>e</sup>			x
		3 <sup>e</sup>			x
De la 2 <sup>nde</sup> A la Terminale	<b>Lycée CLEMENCEAU</b> 31, Bd Clemenceau 34060 Montpellier Cedex 2 Tel : 04.67.06.03.33 Fax : 04.67.92.84.19  ce.0340039h@ac-montpellier.fr	2 <sup>nde</sup>	x		x
		1 <sup>ere</sup>	x		x
		Terminale	x		x

➤ CE1

- **Inscription au test du lundi 11 janvier au vendredi 19 février**  
Dossier à retirer auprès de l'école où l'enfant est inscrit en CP et à retourner au CRR
- Commission mixte CRR / Education Nationale **mars 2021**
- Résultats donnés par l'Académie au plus tard en **avril 2021**

➤ CE2 à la 1<sup>ère</sup>1) Pour les élèves extérieurs au C.R.R.

Après du Conservatoire à Rayonnement Régional :

- **Inscription en ligne** : à effectuer **à partir du 11 janvier 2021** sur le site internet du C.R.R., [conservatoire.montpellier3m.fr](http://conservatoire.montpellier3m.fr), rubrique « *Inscriptions* » et **avant le 06 mars 2021**.

**OU**

**Inscription papier** : dossier à retirer auprès de l'accueil du CRR (Espace Archevêché) **à partir du 11 janvier 2021** et à retourner dûment rempli au C.R.R. **avant le 06 mars 2021**.

- **Concours d'entrée** : **samedi 3 avril 2021 (Musique) et Samedi 10 avril 2021 (Danse)**. Apporter le jour-même, pour les danseurs, un certificat médical récent de non contre-indication pour la pratique de la danse.
- Commission mixte CRR / Education Nationale **mai 2021**
- Résultats donnés par l'Académie au plus tard début juin 2021

2) Pour les élèves déjà inscrits au C.R.R.

- **HTS souhaitant poursuivre en cursus HA**
- **HA CM2 souhaitant poursuivre en 6<sup>ème</sup> HA**
- **HA 3e souhaitant poursuivre en filière S2TMD**

- Dispense d'épreuves de concours d'entrée.
- Fiche de candidature interne à retirer à l'accueil du site de l'Archevêché **à partir du 11 janvier 2021** ou sur le site internet du C.R.R., [conservatoire.montpellier3m.fr](http://conservatoire.montpellier3m.fr), rubrique « *Inscriptions* »
- Retour de la fiche de candidature dûment remplie au CRR **avant le samedi 06 mars 2021**.
- Commission mixte CRR / Education Nationale **mai 2021**
- Résultats donnés par l'Académie au plus tard début juin 2021

## MODALITES DE CONCOURS

### • Classes à Horaires Aménagés MUSIQUE (CHAM) Vocales & instrumentales

#### CE1 : Test d'admissibilité

Participation à une séance collective de pratique musicale

#### CE2 à la 1ère : Concours d'entrée

Le candidat :

- Joue un programme imposé par le Conservatoire en tenant compte de la correspondance niveau scolaire / niveau musical. Le programme des œuvres imposées sera disponible sur le site du Conservatoire [conservatoire.montpellier3m.fr](http://conservatoire.montpellier3m.fr) et affiché au C.R.R. **à partir du 11 janvier 2021.**

- Se présente à un test de formation musicale (épreuves de lecture et d'écoute).

**Date des épreuves musicales : Samedi 3 avril 2021**

### • Classes à Horaires Aménagés DANSE (CHAD)

#### 6ème à la 1ère : Concours d'entrée

Le candidat réalise une prestation chorégraphique dans le cadre d'un cours donné. Celle-ci ne nécessite aucune préparation spécifique mais tient compte de la correspondance niveau scolaire / niveau danse.

**Date des épreuves chorégraphiques : Samedi 10 avril 2021**

**Les épreuves (musicales et chorégraphiques) se déroulent au Conservatoire.**

**Les affectations définitives seront données début juin par l'académie.**

## CORRESPONDANCE NIVEAU SCOLAIRE / NIVEAU MUSICAL

NIVEAU SCOLAIRE		CE1	CE2	CM1	CM2	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup> , T <sup>ale</sup>
Niveau instrumental	cursus normal	Cycle I			Cycle II			Cycles III		
	cursus tardif	Cycle I				Cycle II			Cycles III	
Niveau Formation musicale	cursus normal	Cycle I (*)			Cycle II (*)			Cycles III		
	cursus tardif	Cycle I (*)				Cycle II (*)			Cycles III	

(\*) L'organisation des cours n'autorise que des écarts limités de correspondance entre les niveaux scolaires et artistiques.

#### Liste des instruments proposés :

- **Cursus normal** : alto – basson – clarinette – clavecin – contrebasse – cor – flûte – guitare – harpe – hautbois – orgue – percussions – piano – saxophone – trombone – trompette – tuba – viole de gambe – violon – violoncelle.
- **Cursus tardif** : alto – basson – clarinette – clavecin – contrebasse – cor – harpe – hautbois – orgue – percussions – saxophone – trombone – trompette – tuba – viole de gambe.

## CORRESPONDANCE NIVEAU SCOLAIRE / NIVEAU DANSE

NIVEAU SCOLAIRE		6e	5e	4e	3e	2 <sup>nde</sup>	1 <sup>ère</sup>	T <sup>ale</sup>
Niveau Danse	cursus normal	Cycle II				Cycles III		
	cursus tardif	Cycle II					Cycles III	
Niveau Formation musicale Danseurs		Cursus spécifique "Danseurs"						

## ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

Les plages horaires suivantes sont libérées par l'Éducation Nationale pour l'enseignement artistique :

### Écoles primaires Charles Daviler, Gambetta & Auguste Comte

**Mardi et vendredi de 14h à 17h**

### Collèges Clémence Royer & Jeu de Mail

**Mardi et vendredi à partir de 14h30**

**Jeudi à partir de 15h30**

### Lycée Clémenceau

**Lundi à partir de 15h**

**Mardi à partir de 14h**

**Mercredi, jeudi et vendredi à partir de 12h**

Toutefois, malgré ces aménagements, quelques cours peuvent être fixés « hors temps scolaire » : orchestre, musique d'ensemble, danse.

## ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

- **Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier Méditerranée Métropole**  
22, rue Lallemand 34000 Montpellier  
Tel : 04.67.66.88.40  
[conservatoire@montpellier3m.fr](mailto:conservatoire@montpellier3m.fr)  
[www.conservatoire.montpellier3m.fr](http://www.conservatoire.montpellier3m.fr)  
Directeur : M. Patrick POUGET  
Directeur des Etudes : M. Mikaël LE PADAN *en charge des Classes à Horaires Aménagés*
- **École primaire Charles Daviler**  
5 rue du Colonel Marchand - 34000 Montpellier  
Tel : 04.67.63.52.50  
Courriel : [ce.0340471c@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340471c@ac-montpellier.fr)  
Directrice : Mme Sophie APPERT
- **École primaire Gambetta**  
Rue des Soldats - 34000 Montpellier  
Tel : 04.67.92.35.53  
Courriel : [ce.0340489x@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340489x@ac-montpellier.fr)  
Directrice : Mme Fanny BEQUIGNON
- **École primaire Auguste Comte**  
2, rue Émile Zola 34000 Montpellier  
Tel : 04.67.92.35.52  
Courriel : [ce.0340483r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340483r@ac-montpellier.fr)  
Directeur : M. Vincent SALOMÉ
- **Collège Clémence Royer**  
17, boulevard Pasteur 34000 Montpellier  
Tel : 04.67.79.61.87  
Courriel : [ce.0340048t@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340048t@ac-montpellier.fr)  
Principal : Mme Samira CHIKH
- **Collège Jeu de Mail**  
3-5 Avenue Emile Bertin-Sans  
34090 Montpellier  
Tel : 04.67.52.11.50  
Courriel : [ce.0340998@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340998@ac-montpellier.fr)  
Principal : Mme Nadia MOULLA
- **Lycée Clémenceau**  
31, boulevard Clémenceau 34060 Montpellier cedex 2  
Tel : 04.67.06.03.33  
Courriel : [ce.0340039h@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340039h@ac-montpellier.fr)  
Proviseur : Mme Sylvie LE BOLLOCH